

# AFFAIRES

• Indemnité de 30 M\$ à J-M  
Messier : des actionnaires  
de Vivendi s'opposent  
— page 48

## Quebecor abandonne Vidéotron Télécom

(PC) — Quebecor abandonne sa filiale en difficultés financières Vidéotron Télécom.

Quebecor a multiplié les efforts, dernièrement, pour éviter la faillite à sa filiale, mais s'est maintenant ravisée.

Les composantes du groupe Quebecor sont même invitées à magasiner les prix chez les concurrents de Vidéotron Télécom.

Jeudi, Eugène Marquis annonçait qu'il quitterait son poste de président et chef de la direction le 11 juillet prochain. Il occupait ce poste depuis février 2001, soit quelques mois après la prise de contrôle de Groupe Vidéotron par Quebecor Média.

### Clause

Le volte-face confir-



Photo d'archives — ANDRÉ FORGET

LES EMPLOYÉS de l'usine de LaSalle de Labatt sont en grève depuis le 16 juin.

## Vente d'Acier Leroux : les actionnaires acceptent l'offre de Métaux Russel

(PC) — L'offre de 185 M\$ de Métaux Russel visant Acier Leroux, de Boucherville, a reçu hier l'approbation d'une forte majorité des actionnaires et créanciers de l'entreprise québécoise.

Cette transaction réunit les deux principaux distributeurs de métal au Canada de sorte que Russel, ayant son siège à Toronto, détiendra environ 40 pour cent de ce marché. Du côté des autorités réglementaires

fédérales, le Bureau de la concurrence a indiqué qu'il ne s'opposera pas à cette vente.

Dans une proportion de 95 pour cent, les détenteurs d'actions de types A et B ont accepté l'accord et 85 pour cent des créanciers, détenant des débetures non garanties, en ont fait autant.

Toutes les conditions prévues par les compagnies, lors du dépôt de l'offre, ont ainsi été remplies. Métaux Russel va régler, le 7 juillet, le paiement des titres déposés à l'annonce de la transaction.

Russel est l'un des plus importants distributeurs nord-américains d'acier.

## Négociations difficiles chez Labatt

Le conflit s'envenime chez Labatt où les 950 syndiqués accusent leur employeur d'avoir recours à des briseurs de grève.

VALÉRIE DUFOUR

La Commission des relations de travail a en effet ouvert une enquête à la suite d'une plainte du syndicat. « On a de forts doutes que Labatt utilise des scabs », a expliqué le président du Syndicat des travailleurs de la Brasserie Labatt, Robert Dagneau, lors d'un point de presse dans le Vieux-Montréal hier midi.

Quant à savoir combien et qui aurait été embauché pour remplacer les grévistes, il faudra attendre les conclusions de l'enquête du ministère du Travail car les syndiqués ne veulent pas nuire au processus en cours.

La direction de la Brasserie Labatt a réfuté ces accusations. « On a une centaine de cadres qui s'occupent de la livraison et ce sont tous des employés légitimes. Il y a peut-être un cas problématique », a insisté le vice-président des affaires publiques de l'entreprise, Paul Wilson.

En grève depuis le 16 juin, les employés de l'usine de LaSalle réclament, entre autres, la création de postes et l'amélioration de leur régime de retraite.

Ils veulent également recevoir le même traitement que leurs collègues de London et Toronto, qui jouissent d'un meilleur fonds de pension et de meilleurs salaires.

« Labatt fait 40 % de ses profits au Québec. Pourquoi on aurait moins que ces gens-là? », se demande Allan, qui travaille à l'usine depuis 10 ans.

Le 25 juin dernier, les syndiqués ont rejeté à 97 % une proposition de convention collective garantissant des hausses salariales de 4 \$ l'heure sur une période de 7 ans. Le salaire moyen oscille aux alentours de 60 000 \$ par année.

Une rencontre entre la direction et le conciliateur au dossier est prévue mardi prochain. Le lendemain, les représentants patronaux et syndicaux devraient s'asseoir à la même table.